



**FIDUCIAIRE MONACHON SARL**

RUE DU VILLAGE 11  
CH - 1055 FROIDEVILLE  
T +41 21 882 42 40  
F +41 21 882 42 41  
INFO@MONACHON.CH  
WWW.MONACHON.CH  
CHE-113.843.646. TVA

**DECLARATION POUR RESILIATION ANTICIPEE DE BAIL**

Locataire sortant : .....

Immeuble, locaux : .....

Numéro EGID/EWID : .....

Date de résiliation : .....

Nouveau loyer : .....

Le locataire soussigné reconnaît ce qui suit en confirmation de la résiliation anticipée de son bail :

- Un nouveau preneur sera recherché par les soins et aux frais du locataire, aux conditions susmentionnées. Il sera accepté par la gérance sous réserve des renseignements, qui doivent correspondre aux critères de moralité et de solvabilité d'usage.
- Le locataire reste garant du paiement du loyer prévu sur son bail jusqu'à l'échéance de son contrat.
- Tant que les locaux ne sont pas reloués, le locataire n'est pas autorisé à déménager sans avoir pris contact au préalable avec la gérance.
- Le locataire certifie avoir reçu une copie de la présente déclaration.

Dispositions particulières :

.....  
.....  
.....

Le locataire sortant :

Lieu et date :

Signature :